

# Les Fables de la Fontaine

## PREFACE

Lorsque j'écrivis, il y a environ trois mois, la courte et bien inoffensive préface qui se trouve en tête du premier volume de mes traductions, ou imitations, des Fables de La Fontaine, j'étais loin de m'attendre à toutes les objections qui m'ont été faites depuis, sur l'orthographe que j'ai suivie, et sur le dialecte dont je me suis servi dans ce livre.

Un journal littéraire, que l'on imprime à Aix (B.-d.-R.) et qui s'appelle Lou Brusc (La Ruche), entouré d'abeilles malignes et tant soit peu venimeuse, dit qu'il voudrait bien savoir au juste sur quels textes anciens je m'appuie pour écrire le provençal. Il fait, au surplus, de mon premier volume, un Éloge flatteur, pour dorer la pilule et me la faire avaler sans en sentir l'amertume. Mais il s'est mépris sur le sens d'un paragraphe de ma préface, où je dis que j'ai trouvé mon orthographe dans les anciens manuscrits des XIIe, XIIIe et XIVe siècles. Il a cru, cet apiculteur plus ou moins philologue, que j'ai voulu parler de l'orthographe d'usage, c'est-à-dire de celle qui nous sert à écrire les mots de nos divers et nombreux dialectes provençaux. Il s'est mépris, dis-je, et je me suis empressé de relever son erreur, en lui faisant observer que ce n'est point là ce que je suis allé chercher dans les auteurs anciens: nous ne parlons plus ce langage aujourd'hui; il faudrait être dénué de toute intelligence linguistique pour employer ce provençal primitif, à moins que l'on voulut recourir à l'expédient de la plupart des écrivains provençaux de nos jours pour être compris: en effet, ils mettent une traduction française en regard de leurs œuvres; ce qui prouve évidemment qu'ils se reconnaissent inintelligibles pour leurs lecteurs. Comment! ils sont au centre de la Provence, ils écrivent, que je sache, pour les Provençaux, et ils donnent la traduction de leurs œuvres! Quelle langue écrivent-ils donc?

Ce n'est certes pas ce que j'ai voulu faire moi-même dans mon livre, puisque j'ai eu l'intention de me mettre à la portée de toutes les intelligences (excepté de celles qui ne comprennent pas ou qui feignent de ne pas comprendre le provençal), je ne sais pas si j'ai réussi, mais personne, jusqu'à présent, ne m'a demandé la traduction française.

Ce que j'ai cherché dans les anciens auteurs, ce sont les bases fondamentales de toute langue correcte et grammaticale; c'est l'orthographe de règle, à laquelle doivent se soumettre tous les idiomes en général et chacun de leurs dialectes en particulier, car presque tous en ont et surtout le provençal.

Cette orthographe de règle, dont je parle, consiste à écrire normalement et sans ambiguïté le singulier et le pluriel des noms substantifs et adjektifs, et le participe passé et l'infinitif des verbes, avec impossibilité de les confondre à la vue. Les mots ambigus sont les phrases amphibiologiques; nous en avons déjà bien trop sans en augmenter encore le nombre: tout cela est simple comme bonjour!

Quant à la construction des mots, selon les usages des pays où l'on s'en sert, on peut y faire des concessions et des changements nombreux nécessités par la prononciation habituelle des habitants qui parlent les divers dialectes; mais en se soumettant toujours à l'immuable orthographe de règle prescrite par la grammaire générale.

La Ruche provençale, journal d'Aix, n'a pas encore répondu et j'attends sa réponse (li revendren, m'a-t-il dit) pour lui faire observer qu'il s'est singulièrement fourvoyé; car, ce brave Brusc me cite et m'oppose La Vie de sainte Douceline, écrite en provençal, dialecte marseillais, dans le XIIIe siècle, par Madame Philippine de Porcellet, et que le savant chanoine deux fois docteur Albanès a traduite d'une manière si admirable.

Outre les anciens écrits que j'ai consultés et qui tous m'ont fortifié dans ma manière d'orthographier le provençal selon les règles générales, je trouve dans le bel ouvrage de l'abbé Albanès et dans presque toutes ses pages les principes de l'orthographe de règle que j'ai adoptée.

Le savant traducteur dit, il est vrai, dans ses prolégomènes, qu'au XIIIe siècle l'orthographe provençale était loin d'être fixée; il déclare aussi que le manuscrit qu'il a traduit n'est pas celui de l'auteur, mais seulement l'œuvre d'un copiste; malgré ces causes d'incertitude, on n'y peut pas méconnaître les principes fondamentaux de notre ancien idiome.

N'a-t-on pas dit aussi que l'orthographe que j'écris est moins savante et moins régulière que celle de messieurs les auteurs provençaux modernes? Mais, hélas! on voit bien que nous sommes sous l'influence du renversement de toute vérité!!! Veuillez me prêter un moment d'attention:

Dans le mois de mars 1854, j'écrivis une lettre dans un journal dont je tairai le titre et qui ne s'imprimait pas à Marseille. Cette lettre était adressée à un poète provençal moderne des plus autorisés, homme que j'estime, que j'apprécie à sa juste valeur, écrivain aimable, fort instruit, fécond et très moral.